

Études

Créoles

Le Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique (DECA) et le « langage des îles »

Annegret Bollée
Université de Bamberg
annegret.bollee@t-online.de

Résumé

Le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) constituera la suite du *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (DECOI) (1993-2007) et sera, comme ce dernier, composé de deux parties : *Première Partie : Mots d'origine française* et *Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*. Nous cherchons non seulement à établir l'étymologie des mots, mais, dans la mesure du possible, à retracer leur histoire en consultant les textes de l'époque coloniale. L'histoire des mots est particulièrement intéressante notamment s'il s'agit de mots qui proviennent des langues de contact, dont bon nombre ont été empruntés par les colons français bien avant la genèse des créoles et qui appartenaient à ce que le Père Breton a appelé le « langage des îles » (1665), un vocabulaire spécifique qui s'est constitué aux colonies. Nous tenons à élucider l'« *etimologia remota* » de tous les termes du vocabulaire des îles parce que nous partons du principe qu'il y a continuité entre le lexique du français colonial et le lexique créole : continuité diachronique et symbiose synchronique.

Abstract

The *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) like its predecessor the *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (DECOI) (1993-2007) will be divided in two parts: *Première Partie : Mots d'origine française* et *Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*. It is our aim not only to establish the etymology of words, but also their history, drawing on French texts from the colonial period. The history of words is of special interest for words originating from contact languages, many of which were borrowed by French colonists long before the emergence of creoles. They belong to what was called “le langage des îles” (the speech of the islands) by Father Raymond Breton (1665), a specific vocabulary which emerged in the colonies. We plan to elucidate the “*etimologia remota*” of all these terms on the basis of the principle that there is continuity between the lexicon of colonial French and the lexicon of creole: diachronic continuity and synchronic symbiosis.

1. Un dictionnaire étymologique des créoles français : DECOI et DECA

Le 14^e Colloque du CIEC était destiné à faire le bilan des études créoles depuis la fondation du Comité International des Études Créoles en 1976 ; dans ce cadre, le *Dictionnaire étymologique des créoles français* me semble un bon exemple pour illustrer les travaux inspirés par le Comité, la collaboration internationale des créolistes et les fruits qu'elle a

portés. Lors du Colloque tenu aux Seychelles en 1979, j'ai présenté aux membres du CIEC le plan d'un dictionnaire étymologique des créoles français, conçu comme continuation du FEW (*Französisches Etymologisches Wörterbuch*) de Walther von Wartburg en tant que « darstellung des galloromanischen sprachschatzes », donc une présentation de la richesse lexicale de tous les créoles français. Les membres du comité, surtout Robert Chaudenson, m'ont encouragée à mettre en chantier ce projet, et c'est dans cette perspective qu'une équipe d'étudiants sous la direction d'Ingrid Neumann-Holzschuh et moi-même a dépouillé, au début des années 1980, tous les dictionnaires, glossaires et recueils de textes disponibles à l'époque. Mais bientôt, nous nous sommes rendu compte que notre plan original était trop ambitieux et prématuré dans la mesure où la documentation pour les créoles de la zone américano-caraïbe était très lacunaire. En revanche, vers la fin des années 1980, la base de données pour les créoles de l'océan Indien était assez satisfaisante, avec la thèse de Robert Chaudenson sur *Le lexique du parler créole de la Réunion* (1974), les dictionnaires de D'Offay / Lionnet pour le seychellois (1982), de Baker / Hookoomsing pour le mauricien (1987) et pour le réunionnais les dictionnaires d'A. Armand (1987) et D. Baggioni (1987/1990), ainsi que l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion* (Carayol, Chaudenson & Barat 1984-1995). Nous avons donc cru prudent de nous limiter, dans une première étape, aux créoles de l'océan Indien. Le premier volume du *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (DECOI) est paru en 1993, les derniers en 2007. Nous avons profité du concours de Robert Chaudenson, Patrice Brasseur et Jean-Paul Chauveau – ces derniers ont effectué plusieurs stages à Bamberg dans le cadre d'un programme de recherche franco-allemand PROCOPE. Les mots pour lesquels on ne trouvait pas d'étymologie française furent traités par Philip Baker qui travaillait à Londres à la School of Oriental and African Studies.

Vers 2007, l'*Atlas linguistique d'Haïti* de Dominique Fattier (ALH) et plusieurs dictionnaires des créoles d'Amérique sont devenus disponibles, en dernier lieu, le *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary* d'A. Valdman et le *Dictionnaire créole martiniquais-français* de R. Confiant. Cela nous a encouragées à entamer la deuxième étape, le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA). Le projet a été préparé et discuté dans le cadre d'un séminaire organisé par Dominique Fattier à l'Université Cergy-Pointoise en octobre 2007 – voir les actes publiés dans la *dicorevue*¹ – et les travaux ont commencé à Bamberg et Regensburg, sous la direction de Dominique Fattier, Ingrid Neumann-Holzschuh et moi-même, avec deux collaboratrices, Ulrike Scholz et Evelyn Wiesinger, financées par la Deutsche Forschungsgemeinschaft ; Jean-Paul Chauveau continue de nous prêter son concours bénévole. Le DECA constitue la suite du DECOI, il sera, comme ce dernier, composé de deux parties : *Première Partie : Mots d'origine française* ; la macrostructure de la Première Partie est conforme au modèle du FEW en choisissant comme entrées les étymons français, suivis des mots créoles qui en sont issus. *Deuxième Partie : Mots d'origine non-*

¹ <http://www.dicorevue.fr/bilingues/creoles.html>

française ou inconnue ; dans la Deuxième Partie, qui contiendra beaucoup de mots d'origine inconnue, nous choisirons une forme créole comme entrée.

2. Étymologie-origine – étymologie-histoire

Dans l'étude diachronique des langues romanes, on distingue "l'étymologie-origine" et "l'étymologie-histoire". Bien sûr, l'histoire des mots n'est intéressante que pour ceux qui ne sont pas tout simplement des mots français ayant subi les changements phonétiques réguliers tout en gardant le sens qu'ils avaient en français. Mais s'il s'agit de mots d'origine non-française ou d'origine régionale / dialectale, ou de termes qui ont subi un changement sémantique notable, nous n'avons pas seulement cherché à établir l'étymologie, mais aussi à retracer l'histoire du mot en consultant les textes de l'époque coloniale. L'exemple suivant de la Première Partie du DECA illustrera notre démarche ainsi que la structure des articles. Il s'agit du terme *matelot*, qui, en créole haïtien, a pris un sens spécifique. Ceci vaut surtout pour le dérivé *matelotage* qui désigne 'le fait que deux hommes se partagent la même femme' – sens qui n'est pas attesté dans le français de France. Pour élucider l'histoire du mot, nous citons deux attestations dans un texte de 1699, l'*Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes contenant ce qu'ils ont fait de remarquable depuis vingt années avec la vie les mœurs & les coutumes des boucaniers & des habitans de S. Domingue & de la Tortue* d'Alexandre-Olivier Exquemelin :

matelot n. m.²

◆ StDom. « Lors qu'ils [les Boucaniers] sont ainsi équipez, ils se joignent toûjours deux ensemble, & se nomment l'un & l'autre *Matelot*. Ils mettent en communauté ce qu'ils possèdent, & ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils payent le passage, & les obligent de les servir trois ans. » (Exquemelin 1699, 106) ; « Quand les Aventuriers sont en mer, ils vivent dans une grande amitié les uns avec les autres [...] Quand deux d'entr'eux rencontrent une belle femme ; pour éviter la contestation qu'elle feroit naître, ils jettent à croix pile à qui l'épousera, & celui à qui le sort échoit l'épouse, ensuite ils couchent tous deux alternativement avec elle : ce qui s'appelle *Matelotage*. » (ibid. 173) ;

haï. **matelote** 'deux femmes ayant le même amant, ou encore une femme légitime et la maîtresse de son mari' (Faine) ; **matlòt, matlò** (14) 'co-wife, woman who shares same man with another woman, rival for the love of a man' (HCED ; ALH 1148) ;

► haï. **matlotay** 'common-law marriage' ; **nan matlotay ak** 'to be involved with s.o. ; to share a lover, date the same guy' (HCED).

◀ Le mot français vient du moyen néerlandais *mattenoot*, dont le premier sens est conservé dans le verbe fr. *amateloter* v. a. 'associer l'un à l'autre 2 hommes qui n'auront qu'un seul hamac, dont chacun se servira à son tour [l'un des deux étant toujours de service], assigner (à chaque matelot) un autre matelot pour se subvenir les uns aux autres et

² Pour les abréviations v. la fin de l'article. Signes : ◆ mots attestés dans des textes français ; ► dérivés et composés ; ◀ étymologie.

assister comme frères' (Fourn 1643–Ac 1878) (FEW 16, 543a-b). Les citations de l'*Histoire des aventuriers flibustiers...* d'Exquemelin ci-dessus montrent que chez les flibustiers et boucaniers de Saint-Domingue et de la Tortue le terme *matelot* a pris un sens spécifique. Ceci vaut surtout pour le dérivé *matelotage* 'le fait que deux hommes se partagent la même femme' [en français 'métier de matelot', 'salaire des matelots' ; *faire le matelotage* 'mettre des matelots 2 à 2 pour le service du bord', FEW 16, 543b et 543a]. Depuis l'époque coloniale, le terme a subi un autre changement sémantique: aujourd'hui, il désigne le fait que deux femmes, qui se considèrent comme "matelotes", se partagent le même homme. → ALH 2, 511 -512 et la remarque de D. Fattier que la finale [-òt] de la variante *matlòt* ne paraît pas marquer le genre féminin. – Cf. D'Ans 1987, 99, et Faine : « C'est peut-être allusion ironique au matelotage ou compagnonnage du temps de la flibuste : union indissoluble d'un matelot avec un autre qui devient son matelot. »

Dans les articles du DECA, nous citerons, dans la mesure du possible, les occurrences du terme en question dans les ouvrages français de l'époque coloniale : récits de voyage, descriptions de la vie dans les colonies, livres sur l'histoire naturelle, etc. Un des textes les plus importants est la description de la vie aux Antilles de Jean-Baptiste Labat. Le Père Labat était missionnaire dominicain, botaniste et propriétaire d'une exploitation sucrière à la Martinique. Il a passé 12 ans aux Antilles, de 1694 à 1706, et après son retour en France il a rédigé le *Nouveau Voyage aux isles Françaises d'Amérique*, paru en 6 volumes en 1722. Le livre est tout de suite devenu un best-seller et a été réédité plusieurs fois – nos illustrations proviennent de la belle édition de 1724. Dans le chapitre XVI « Du Manioc », sa cultivation et son utilisation, le Père Labat décrit en détail la préparation de la « Cassave & la farine de Manioc [qui] servent de pain à la plûpart des habitans blancs, noirs & rouges des Isles, c'est-à-dire aux Europeens, aux Negres & aux Sauvages » ainsi que les ustensiles employés dans ce processus (*platine, grage, hebichet*) :

Lors que la platine est échauffée à n'y pas pouvoir souffrir le doigt, on y met de ce manioc gragé & pressé que l'on a fait passer par un hebichet, c'est-à-dire, par une espee de crible fait de roseaux découpez, ou de queües de latanier dont les trous quarrez ont environ deux lignes en tous sens... (Labat 1722-1, 379 et 389-390).



Labat 1724, vol. I, avant p. 127

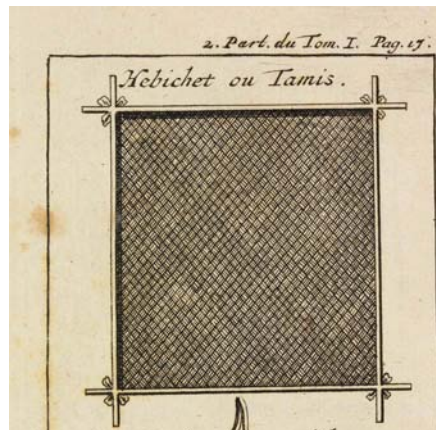
Staatsbibliothek Bamberg : Bip Geogr it q 152-1_vor S 127

Dans le *Haitian Creole – English – French Dictionary* d'A. Valdman (1981) on trouve l'entrée **bichèt** 'van / winnowing basket' que nous avons d'abord rangé parmi les mots d'origine inconnue. Patrice Brasseur a proposé une étymologie qui nous paraissait plausible : fr. *bichet*, *bichette* 'ancienne mesure de capacité pour le blé' (FEW 1, 361a). Cette étymologie se trouve aussi dans le commentaire de la carte 772 de l'ALH. Or, compte tenu des variantes **jebichèt**, **zébichèt** données dans le HCED de 2007 (qui d'ailleurs n'apparaissent pas dans l'ALH) et des attestations du mot dans les créoles antillais, une autre étymologie, proposée par Friederici (1932, 39 ; GFr, 294) et reprise par le FEW (20, 67b-68a) nous semble plus convaincante, v. l'article du DECA (Partie II) :

ebichèt n. 'tamis'

- ♦ Ant. « un ibichet, c'est-à-dire, en sauvage, un tami » (Coppier 1645 dans König 107) ; « Pour reuenir à la maniere de faire la Cassaue. Cette farine estant bien seiche, on la passe à trauers d'vn *Hebechet*, qui est vne façon de crible à petits trous quarrez & fort drus, que

les Sauvages font avec l'escorse du *Solaman*, ou de queuës de *Lataniers*. » (Du Tertre 1654, 183) ; « Lors que la platine est échauffée à n'y pas pouvoir souffrir le doigt, on y met de ce manioc gragé & pressé que l'on a fait passer par un hebichet, c'est-à-dire, par une espee de crible fait de roseaux découpez, ou de queües de latanier dont les trous quarrez ont environ deux lignes en tous sens, ce qui sert pour rompre les grumeaux dans lesquels la farine s'est réduite sous la presse, la purger de tous les morceaux qui n'auroient pas été bien gragez, & la subtiliser autant qu'il est necessaire. » (Labat 1722-1, 389-390) ;



Labat 1724, vol. I, avant p. 17

Staatsbibliothek Bamberg : Bip Geogr it q 152-1_vor S 17

haï. **bichèt, jebichèt, zebichèt** 'winnowing basket' (HCED ; ALH 772) ; 'tamis à farine de manioc' (ALH 772/2) ; ant. **ebichèt, ebechèt** 'sas à passer le manioc' (RGe) ; gua. **bechèt, bichèt, ebichèt** 'tamis pour la farine de manioc' (LMPT) ; M-G **bichèt, ebiche, ibichè, ibichèt** 'id., fait de fines lamelles de bambou' (MBa) ; mart. **lebichèt** (*car.* ; *arch.*) 'tamis servant à passer la farine de manioc' (RCo).

◀ Friederici 1932, 39 et GFr 294 : arawak *híbiz*, 'tamiz de palma o caña', attesté chez Las Casas vers 1527 : « un cedazo ... que llamaban *híbiz*, la primera sílaba luenga ». Au cours de la conquête des Antilles par les Caraïbes, le mot parvint au registre des femmes du caraïbe insulaire, attesté sous les formes (*h*)*ébechet*, (*h*)*ibichet*. De ce registre, le mot fut emprunté par les colons français aux Antilles pour leur "langue du Pays" sous les formes (*l'*)*huibichet* ou *hebichet* [trad. A.Bollée] ; cf. Breton 1666, 205 : « *hui bichet* à passer la farine, *hébechet*. »

FEW 20, 67b-68a : Nfr. *ibichet* m. 'crible fait de brins de roseau, en usage sur les Antilles pour passer le rocou et le sucre pilé' (1645 ; 1665), *hebechet* (1654 ; 1665), *hibichet* (1684), *hebichet* (seit Trév 1752). – König 106-107 ; Jansen 2012a, 108 ; 2012b, 82-83 et 94-95.

Pour ce qui est de l'haï. *bichèt* 'van', il y a peut-être eu convergence avec un mot français, cf. FEW 1, 361a : Fr. *bichet* 'ancienne mesure de capacité pour le blé, variable suivant les

provinces' [...] wallon *bitchèt* BWall 6, 19, gaum id., morv. *bichet*, [...] Florent *bichet* 'boisseau', etc. – Attesté depuis 1226 (TLFi).

La description chez Labat ainsi que les illustrations dans l'édition de 1724 montrent qu'il s'agit d'un ustensile employé par les Caraïbes (plus tard par les esclaves), et d'après Friederici, le mot vient de l'arawak (caraïbe insulaire) où il appartient au registre lexical des femmes – ce qui n'a rien de surprenant. Parmi les ustensiles qui figurent sur la planche ci-dessus, notons aussi la *grage* 'râpe pour le manioc' et le verbe *grager* : « Negre qui grage le Manioc ». Labat décrit ce travail comme suit :

Ces rapps de cuivre qu'on appelle grages, & le travail que l'on fait par leur moyen, grager, ont quinze à dix pouces de largeur. [...] Le Negre qui grage met un bout de la planche où la grage est attachée dans un canot ou auge de bois, & appuie l'autre bout contre son estomach... (Labat 1722-1, 382).

L'étymologie de **graj** 'râpe (à manioc)' et **graje** 'râper', attestés dans tous les créoles de la Caraïbe et en guyanais, comptait parmi les nombreuses énigmes pour lesquelles Jean-Paul Chauveau a pu trouver une solution convaincante. Puisqu'il s'agit d'un instrument utilisé par les Indiens, Friederici avait pensé à une origine caraïbe : « Wie es scheint, aus den Mundarten der Festland-Karaiben und Guyanas in die französ. Umgangssprache von Cayenne und der Inseln aufgenommen », mais par prudence, il avait ajouté : « wenn es nicht ein alt-französisches, später veraltetes Wort ist.³ » En effet, il s'agit d'un mot de l'ancien normand, voici les données du FEW, complétées et commentées par J.-P. Chauveau (2012, 74) :

Anorm. *grager* v. a. 'peigner (le chanvre, le lin)' (1403–1559, Gdf = DMF ; FEW 21, 150a), havr. *grager* v. a. 'peigner le lin ou la paille ; grincer ; draguer', hag. *gragiei* 'se servir de la grage', Boissay *grager* 'arracher d'un seul coup les grains d'un épi, d'avoine par exemple, les feuilles d'une branchette ou d'une plante', Manche *gragi* v. 'enlever le grain des céréales avec une grage' (Bourdon). Yèr. *grager* v. a. 'écraser le gros sel', Boissay *grager* 'écraser du sel dans un grageoir', Bezancourt *grager* 'réduire (du sucre) en poudre en l'écrasant sous un objet lourd'. [...] Boissay *grager* v.a. 'érafle (un membre) par une friction violente : *en tombant de l'équelle, je me sis grageai la gambe*' ; *grageant* adj. '(d'un coup de pied bas) qui érafle la jambe'.

Havre *grage* f. 'gros peigne à égrener le lin et à peigner le chanvre', Manche *grage* f. 'peigne pour faire du glui ; drague pour récolter les praires ou les coquilles Saint-Jacques' (Bourdon), hag. *grage* 'outil garni de dents qui sert à séparer les capitules du lin contenant la graine' ; anorm. *gragette* 'instrument à peigner le chanvre' (1551, Goub, FEW 21, 150a).

Famille lexicale connue comme antillaise depuis 1658 et qui n'a de correspondance qu'en Normandie où elle est attestée depuis le 15^e siècle. Les instruments dénommés sont différents : râpe, mortier pour écraser du sel ou du sucre, peigne métallique pour égrener ou pour trier les plantes textiles, mais ils ont des effets semblables : réduire en poudre un produit alimentaire ou

³ GFr 262 : Il semble que le mot ait été transmis des dialectes des Caraïbes de la terre ferme et de la Guyane au français parlé de Cayenne et des îles, à moins que ce ne soit un mot de l'ancien français tombé en désuétude (trad. A. Bollée).

bien détacher des parties d'un végétal, ou bien ils sont de formes semblables puisque la râpe à manioc est posée sur une pièce de bois et est immobile, de même que le peigne à chanvre est fixé sur une pièce de bois et reste immobile. Ce type lexical est une variante du type *gruger* (FEW 16, 94-95), qui connaît également des variantes en *-ou-*, en *-o-* et en *-i-* (FEW 21, 150a).

Pour ce qui est de l'histoire du terme haï. **marabou** 'résultat d'un certain mélange de race (humaine)' (Peleman), l'étymon n'était pas difficile à trouver, mais le développement sémantique posait problème⁴. Il a pu être élucidé grâce à un passage de la *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue* (Moreau de Saint-Méry 1797-1798) concernant la traite des Français au Sénégal⁵ :

marabout n. m.

♦ StDom. « Il y a donc treize classes distinctes, quant à la nuance de la peau, dans les individus qui forment la population de la Partie [*Française*] de Saint-Domingue. [...] En onzième lieu, il faut compter le *Marabou* qui, quoique assez semblable au Griffé, a en général une teinte plus olivâtre. Il est aussi moins enclin au plaisir. » (Moreau de Saint-Méry 1797/2004, 89 et 94) ;

haï. **marabou** 'indique un type de noir à la chevelure plus ou moins lisse, à la peau fine et aux traits se rapprochant du type caucasien' (Faine 319) ; 'dark-skinned Haitian woman with straight silky hair' (HCED).

◀ Le mot français est issu de *marabout* 'moine-soldat musulman servant dans un couvent fortifié de l'ancien empire arabe' < arabe *murābit* 'homme vivant dans un *ribāt*, sorte de couvent fortifié établi aux frontières de l'empire pour la défense de celui-ci contre les infidèles' (TLFi ; FEW 19, 131a). Une attestation du terme chez Moreau de Saint-Méry témoigne des contacts avec les « Maures ou Arabes » au Sénégal au début de la traite : « Lorsqu'à la naissance du seizième siècle, les Portugais commencèrent à introduire quelques nègres en Amérique, ce furent les environs du Sénégal qui les fournirent, et c'est encore la partie la plus Septentrionale de l'Afrique où l'on va chercher des esclaves. [...] Malgré l'infériorité de leur nombre, les Maures usent envers les Nègres d'une audace qu'on a de la peine à concevoir, et c'est dans les cas extraordinairement rares où ceux-ci résistent avec succès, qu'ils vendent quelquefois, à leur tour, parmi d'autres nègres, des Maures, qu'ils massacrent le plus souvent tant ils les haïssent. C'est ainsi qu'on a vu des *Maraboux*, livrés par les nègres sur lesquels ils exercent cependant un empire d'autant plus

⁴ L'explication que j'ai proposée dans Bollée 2011, 332, est à rejeter. Parmi les significations citées par le FEW 19, 131a-b, j'avais choisi comme point de départ l'extension sémantique dans le contexte colonial : 'personne laide, malpropre, et qu'on méprise' (seit Trév 1740, populär), Paris 'nom injurieux qu'on donne à un homme laid, renfrogné et fort petit' (seit BL 1808). Or, le terme haïtien *marabout* n'est pas « injurieux », bien au contraire : il est fréquemment employé par les informateurs de M. Labelle (*Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, 1978) absent de la biblio qui le considèrent comme positif.

⁵ Cf. Petit Jean Roget 1980, 482-483 : « Les autres puissances maritimes ne se firent pas faute de profiter de l'incurie de l'administration royale espagnole. L'anglais Hawkins vendait en 1565 à Hispaniola des africains venus du Sénégal ou de Gambie. Les français vers la même époque s'installèrent au Sénégal et de là pratiquaient la traite jusqu'au Congo. »

absolu qu'il est fondé sur la superstition, aller montrer à une colonie conquise autrefois par les Espagnols, des esclaves issus de ceux qui furent aussi autrefois les conquérants de l'Espagne » (1797/2004, 47). La motivation du terme qui, dans le contexte colonial désigne les métis à la « teinte olivâtre » et « aux traits se rapprochant du type caucasien » est donc sans doute l'apparence physique des « Maures ». Le mot haïtien (en créole et français régional) est considéré comme positif et sert souvent à désigner une belle femme (cf. Labelle 1978, 132), par exemple dans le célèbre poème *Choucouné* d'Oswald Durand (1884) : « Choucoun' cé gnou marabout : / Z'yeux li clairé com chandelle. / Li gangnin tété doubout... » – Stephens 1999, 755.

3. *Etimologia proxima - etimologia remota*

L'histoire des mots est particulièrement intéressante s'il s'agit de mots qui proviennent des langues de contact. Le mot **manioc**, par exemple, du tupi *manihoca*, a été emprunté par les Français qui avaient fondé une colonie de courte durée (1555–1560) dans la baie où se trouve aujourd'hui Rio de Janeiro (v. ci-dessous). La première attestation de *manioc* date de 1556. Ensuite, le mot a été transmis par les Français aux Antilles où il est attesté depuis 1640. Ou, pour rester dans le même champ lexical, le mot **cassave**, attesté en français depuis 1529 : Il appartient au « baragouin » dont se servaient les Caraïbes pour trafiquer avec les Français, cf. un témoignage de 1599 :

lequel homme [un sauvage, pêcheur caraïbe de la Dominique] approché qu'il fut, commença à crier fort haut, *Cassave patades*, qui sont deux mots signifians qu'ils avoient du pain, et de certaines racines, grosses comme raves ou naveaux : le pain apellé *cassave* et les racines *patades* (cité dans Arveiller 1963, 165).

Les mots *manioc*, *cassave* et beaucoup d'autres sont donc documentés dans des textes français bien avant la genèse des créoles :

tupi *manihoca* > fr. *manioc* (1556) > fr. ant. *manioc* (1640) > créole *manyòk* (1802),
arawak (taïno) *cazabi* > esp. *cazabi*, *cazabe* (1492) > fr. *cassave* (1529) > créole *kasav* (1802),

et on peut poser la question de savoir si dans un dictionnaire étymologique des créoles il ne suffirait pas de fournir l'étymon français sans se préoccuper de l'origine de ce dernier. En linguistique romane, on distingue l'*etimologia proxima* de l'*etimologia remota* : pour le français ainsi que pour les autres langues romanes l'*etimologia proxima* s'arrête au latin où à une langue du substrat ou superstrat, mais exclut l'indo-européen ; pour les créoles, en principe, la recherche s'arrête au français ou à une langue des contacts qui ont eu lieu au cours du procès de la créolisation. L'origine tupi de *manioc* ou l'origine arawak de *cassave* relèvent de l'*etimologia remota*, qui, strictement parlant, n'a pas sa place dans le DECA. Cependant, nous avons décidé de dévier du principe de l'*etimologia proxima* en ce qui concerne le

« langage des îles » qui s'est formé dans les colonies françaises dès les premières tentatives de colonisation au 16^e siècle. Ce « langage des îles », dont nous reparlerons par la suite, existait quand les premiers esclaves africains, les futurs « créolisateurs », sont arrivés aux Antilles : à St-Christophe « l'on a pu relever dès 1626 lors de la fondation de la première Compagnie une quarantaine d'esclaves », et la Martinique et la Guadeloupe ont très vraisemblablement reçu des esclaves dès 1635 avec les premiers contingents de colons en provenance de St-Christophe (Petit Jean Roget 1980, 480-481). À cause du développement graduel des créoles et d'une documentation écrite très lacunaire, on ne peut pas dire à quelle date un mot français est devenu un mot créole, mais il est très probable que les premiers esclaves africains ont appris des mots comme *manioc*, *cassave* et *hebichet*, bien avant la genèse et la stabilisation du créole, dans le cadre des travaux auxquels ils ont été affectés – cf. la préparation de la cassave décrite et illustrée par Labat (ci-dessus).

Avec l'article **kanari** du DECA, nous donnerons un autre exemple d'un terme qui comptait sans doute parmi le « vocabulaire de base » appris par les esclaves dès le début de leur vie aux colonies. On notera que nous tenons compte, dans la mesure du possible, de l'ancrage des mots créoles dans la zone américano-caraïbe : dans le français régional, l'espagnol américain et l'anglais/créole de la Trinité (E/CTT). Ce dernier a incorporé de nombreux mots du créole français et peut de ce fait être considéré comme témoin d'un créole moribond, le trinitadien⁶.

kanari n. 'vase de terre cuite'

- ◆ Guy. « Les femmes y prennent garde & l'emportent pour l'accommoder & faire cuire, soit en le faisant bouillir dans vn pot, qu'ils appellent *Canary...* » (Biet 1664, 357) ;
- ◆ Mart. « La boisson ordinaire que l'on appelle Oüycou se fait dans de grand [sic] vaisseaux de terre, faits en façon de cloches, qui tiennent environ vn demy poinçon. Les Sauvages les font eux-mêmes, & les appellent à l'imitation des Espagnols, *Cannary*. » (Du Tertre 1654, 184) ;
- ◆ Ant. « Les Sauvages, & à leur imitation les Européens les appellent Canaris ; nom generique qui s'étend à tous les vaisseaux de terre grands et petits, & à quelque usage qu'ils soient destinez. » (Labat 1722-1, 397) ;

haï. **canari** 'vase de terre cuite dans lequel on reçoit le sirop qui découle des formes' (SDu 300) ; 'vase de terre caraïbe' (Faine) ; **ka(n)nari** 'large earthenware vessel [for storing water]' (HCED ; ALH 747) ; 'jarre à eau' (ALH 753) ; 'jarre ancienne en terre' (ALH 754) ; ant. id. 'marmite en terre cuite, ou son contenu' (RGe *canari*) ; gua. **kannari** 'faitout, marmite' (LMPT ; MBa) ; mart. **canari** 'vase dans lequel on fait cuire, et aussi le mets lui-même lorsqu'il est cuit' (Marbot 1846, 131) ; **kannari**, **kannan** (*arch.*) 'terrine en

⁶ Le *Dictionary of the English/Creole of Trinidad & Tobago* de Lise Winer (2009) est d'un très grand intérêt parce que nous ne possédons, pour le trinitadien, seulement l'ouvrage de J. Thomas de 1869, qui contient certaines listes de mots, mais n'est pas pourvu d'un glossaire. Nous avons pu compléter notre documentation grâce à l'*Atlas linguistique des Petites Antilles* (ALPA, Le Dû & Brun-Trigaud 2011-2013) dont la nomenclature n'est pas très riche, cf. mon compte rendu dans JLC 8/2, 2015.

terre cuite' (EJo 83 ; RCo) ; StLuc. **kannawi** 'earthen cooking-pot, clay pot' (JMo ; KD) ; guy. **kannari** 'marmite, faitout' (GBa) ; tri. **canari** [sans traduction] (JTh 69) ;

► mart. **kannari-makak** 'quatilé à grandes fleurs, *Lecythis grandiflora*' (EJo 273) ; guy. id. 'fruit sauvage en forme de marmite, apprécié par les singes' (GBa) ;

► haï. **bòs kanari** 'potier' (ALH 1453/1, 19).

○ F.R.A. **canari** 'marmite, faitout' (Telchid) ; 'récipient de cuisine en terre cuite ayant la même fonction qu'une marmite' (Thibault 2008b, 248). Pour les attestations dans plusieurs variétés de français d'Afrique v. la bibliographie de Thibault 2008b, 249-250.

Esp. amér. (RD) **canari** (voz caribe) 'vasija de barro'. Usábase en Puerto Rico (Neves).

E/CTT **canari(s)**, **canaree**, **canary** (*obs*) 'a large earthenware jar, usu. made of red clay, used for storing food or as a pot for cooking (< LAS **canari** 'earthenware jar'/ FC **canari** 'earthen pot' < Carib) (Winer).

◀ Emprunté par les Français au caraïbe insulaire, cf. Breton 1665/1892, 107 : *canálli, grands Vaisseaux de terre dans lesquels les Sauvages font leur vins.*

Renault-Lescure 1999, 259 : mot d'origine karib (en kali'na *kana:li*), apparaît très tôt dans les emprunts amérindiens faits par les langues européennes ; cité d'abord comme un mot galibi, par Biet par exemple [v. la citation ci-dessus], il est utilisé comme mot du français des îles par Breton. Du français d'Amérique où son emploi contemporain est limité, ce mot s'est répandu dans le français d'Afrique. – GFr 125 ; TLFi **canari** ; ALH 1, 346 ; Jansen 2012a, 120 ; 2012b, 94 et 96.

En ce qui concerne le lexique, nous partons du principe qu'il y a continuité entre le lexique du français colonial et le lexique créole : continuité diachronique et symbiose synchronique – Dominique Fattier parle d'une « relation osmotique entre français d'Haïti et créole » (2012, 315), André Thibault d'un « ensemble français régionaux / créoles français » (2009, 77-78). Un des buts du DECA est donc de décrire le lexique du français parlé dans les colonies françaises au 17^e siècle, y compris l'*etimologia remota* des termes du « langage des îles » qui sont devenus des mots créoles.

4. Le « langage des îles »

L'expression « langage des îles » se lit dans l'adresse du Père Raymond Breton « Aux Reverends Peres Missionnaires », destinataires de son *Dictionnaire caraïbe-français* (désormais DCF) qui devait leur faciliter l'évangélisation des « Sauvages ». Dans cette préface il explique « l'usage de ce livre » et rend compte de la métalangue utilisée pour les traductions et les explications des mots, expressions ou phrases caraïbes :

9. Dans l'histoire i'ay negligé l'orthographe, & ay parlé en franc Bourguignon tel que ie suis, & ie me suis souuët seruy du langage des Isles, quoy que contre la politesse de la langue Françoise, pour ne pas m'en faire à croire, & me faire passer pour autre que ie suis : outre que ie ne fais pas

profession icy d'apprendre la langue Françoise, mais la Caraïbe. (Breton 1665/1892, sans pagination).

Nous ne savons pas si Breton est le premier à employer l'expression « langage des îles », en tout cas il n'est pas le seul à observer qu'un vocabulaire spécifique s'est constitué aux colonies, cf. par exemple les remarques ajoutées par Rochefort et Biet au mots *grager*, *greige*, dont ils présument que les lecteurs ne les connaissent pas :

On la [la racine du Manioc] racle d'abord avec un couteau, pour emporter la petite peau dure qui la couvre, & puis on la rape ou grage (selon la frase du païs) avec une rape ou grage platte, de fer ou de cuivre, de bonne grandeur : & on presse la farine qui s'en forme dans un sac de toile... (Rochefort 1658, 443).

... l'on ratisse cette racine [de manioc] comme on fait vn nauet, on la rape avec vne rapoire de fer ou de cuivre, que l'on appelle vne *greige* dans le païs... (Biet 1664, 336).

Le concept de « langage des îles », qui réapparaît à plusieurs reprises dans les articles du DCF (cf. Jansen 2012b, 83), est l'objet d'une contribution de Raymond Relouzat intitulée « La problématique langagière dans le dictionnaire de Breton », qui précède l'édition de 1999 de Breton 1665, présentée et annotée par le CELIA et le GEREC (p. LXIX-LXXXVIII). Selon R. Relouzat, le Père Breton aurait « en fait commencé à donner des lettres de noblesse au 'langage des îles' dont à sa grande honte, il est obligé de se servir en certaines occasions » (p. LXXVI). Pour cette métalangue du dictionnaire, dont le Père aurait eu honte, « son patois et le 'langage des îles', qui sont langues orales et non écrites lui sont souvent un recours précieux » (p. LXXVII). Il est vrai que Breton dit lui-même qu'il « parle en franc Bourguignon », mais vérification faite, on ne trouve pas de traces d'un dialecte ou français régional de Bourgogne dans le dictionnaire⁷. À mon avis, la métalangue dont il se sert, soit pour les traductions des termes ou phrases caraïbes, soit pour les explications ethnographiques supplémentaires qu'il fournit, n'est également pas caractérisée par des marques très visibles de l'oralité⁸. En voici un exemple :

Abouïta caátibou imaïnali ? *as-tu balié mon jardin ? c'est couper les branches, ramasser le bois, les feuilles, faire tout brûler, et rendre le jardin net, prest à planter. Les Caraïbes font vn vin où ils*

⁷ J'ai lu la moitié du DFC et contrôlé la plupart des entrées du « Glossaire français » de M. Besada Paisa et D. Troiani (1999, 243-255). Les mots qui ne figurent pas dans le *Petit Robert* sont soit des archaïsmes (*chaleurs de foie* 'petits boutons', attesté jusqu'en 1858 ; *échars* 'avare', attesté jusqu'à Cotgrave 1611, *gourmer* 'se donner des coups', *nager* 'ramer'), soit des mots du français moderne ancrés en Normandie ou dans les dialectes de l'Ouest de la France, cf. par exemple les articles *apostume*, *échauffure*, *écaille/écale*, *fale*, *filière*, *grage* (v. ci-dessus), *haim* et *poussinière* du DECA.

⁸ Il n'y a que très peu d'exceptions, par exemple l'emploi de certains mots comme *pisser*, *pissat*, *péter*, *cul* (1665/1999, 27, 29, 41, 84), ou l'emploi récurrent de *Ha !* dans les traductions de phrases exclamatives du caraïbe : « *ha ! mon Dieu que de monde* » (ibid. 43), « *ha, mon Dieu ! pourquoi suis-je si misérable ?* » (ibid. 59). À la page 43, on lit la périphrase verbale « *j'étais après* », qui, d'après Vaugelas, devrait être évité dans le « beau style », mais figure dans le *Dictionnaire de l'Académie française* du 16^e siècle à 1878, marqué 'vieillit' en 1932 ; cf. DECOI I *après* 2.

vont prier tous les forts hommes, qui en vne matinée iettent cent ou deux cens pas de bois en carré par terre, pesle mesle, & puis boiuent le reste du iour, & toute la nuict suiuate, pour leur payement ; à six sepmaines de là, ils mettent le feu dans le jardin en plain midy, au fort de la brise, & du costé d'où vient le vent, qui brûle la meilleure partie ; puis ils font encore vn autre vin pour balayer, & acheuer le reste. Ils en font de mesme en toutes autres rencontres, & suppleent par ce moyen au defaut de seruiteurs & de maneuvres, dont ils n'ont point parmy eux. (Breton 1665/1892, 86).

Après avoir cité quelques éléments du baragouin des Caraïbes donnés par le Père Bouton (« Non ça bon pour France, bon pour Caraïbe [...] *Moi non fâché à toi.* », p. LXXX) ainsi que la définition du terme 'pidgin' de Douglas Taylor (p. LXXXI : « ... having basic grammars whose source cannot clearly be identified with that of their basic vocabularies... »), R. Relouzat arrive à une conclusion : « Avons-nous vraiment réussi à cerner les contours de ce 'langage des îles' dont parle Breton ? Nous croyons en tout cas qu'on peut tenir pour assuré qu'il s'agit d'un pidgin » (p. LXXXIII). Il suffit de parcourir quelques pages du dictionnaire pour s'assurer qu'il n'en est rien ; la métalangue du DCF, c'est le français, un français relativement simple du point de vue syntaxique, mais dont la différence par rapport au français de la métropole réside uniquement dans le vocabulaire. Le terme « langage des îles » peut donc prêter à confusion, il serait préférable de le remplacer par le terme « vocabulaire des îles », dont R. Chaudenson a intitulé le chapitre VII de sa thèse magistrale sur le *Lexique du parler créole de la Réunion* (1974, 591-632 ; cf. 2003, 236-240). Ce qui a suggéré à R. Relouzat de voir dans le « langage des îles » un pidgin (« c'est-à-dire un baragouin, ou 'langage meslé' »), c'est l'occurrence chez Breton de nombre de mots d'origine amérindienne comme *boutou*, *carbet*, *ajoupa*, *mabouya*, *manigat* (p. LXXX-LXXXI). Il est évident qu'« Après un siècle et demi de présence française dans les Amériques, les pratiques langagières des 'habitants' s'étaient transformées sous l'influence du nouvel habitat, entre autres par la nécessité de nommer les milieux naturels qui les entouraient et les pratiques culturelles qu'ils avaient adoptées et développées suite aux contacts avec les autochtones » (Jansen 2012b, 83-84). Mais le nombre de mots issus des langues de contact est, somme toute, relativement restreint, et, comme l'a montré Chaudenson, ce ne sont pas uniquement les termes d'origine « exotique » qui caractérisent le « vocabulaire des îles ». Beaucoup de mots sont d'origine française mais ont pris aux colonies un sens particulier, par exemple : *habitant* 'planteur, celui qui possède et exploite une propriété rurale' et *habitation* 'propriété, exploitation rurale'⁹.

4.1. Mots d'origine amérindienne

Pour ce qui est des emprunts aux langues autochtones, nous possédons grâce à Silke Jansen un inventaire complet des « Éléments amérindiens dans le 'langage des Îles' d'après le

⁹ Définition de Besada Paisa et Troiani dans le « Glossaire français » dans Breton 1665/1999, 247. Pour l'histoire des termes aux Antilles et dans les îles de l'océan Indien v. Chaudenson 1974, 597-599 ; 2003, 236-237 ; DECOI I *habitant*, *habitation*.

Dictionnaire caraïbe-français (1665) de Raymond Breton » (Jansen 2012b). Elle a analysé ces mots dans l'optique de la pratique langagière de Breton et du français régional ; le DECA montrera combien de ces termes et lesquels survivent dans les créoles actuels. Jansen en distingue trois catégories :

(1) *Les mots du taïno* (langue arawak), langue indigène des Grandes Antilles, disparue quelques dizaines d'années après l'arrivée de Colomb, donc longtemps avant la colonisation française. Le taïno « n'a pu influencer le français que par l'intermédiaire de l'espagnol, soit à travers les traductions des textes sur la découverte et la conquête des Amériques, soit par voie orale dans le milieu maritime » (Jansen 2012b, 87). La liste comprend 17 mots, entre autres *caïman*, *canot*, *cassave*, *gayac* 'arbre d'Amérique dont la résine est utilisée en médecine', *goyave*, *hamac*, *lamantin*, *marron*, *patate*, *savane*, *tabac*. À une exception près – *manigat* 'adroit, fort, puissant' – tous ces mots, dont la plupart appartiennent au français commun de nos jours, existent aussi en créole et seront documentés dans le DECA.

(2) *Les mots du caraïbe insulaire* (langue d'origine mixte arawak-caraïbe), dont les locuteurs étaient en contact direct avec les Français aux Petites Antilles. Jansen a noté 21 mots d'origine caraïbe (dont 9 du domaine de la flore ou de la faune) « récurrents dans la partie explicative du dictionnaire, réservé normalement au français (des Îles), ce qui nous amène à penser qu'ils étaient courants dans le langage des Français résidant aux Antilles » (Jansen 2012b, 94), exemples : *balisier* 'plante tropicale', *boutou* 'massue des indigènes', *canari* 'récipient de cuisine en terre cuite', *latanier* 'plante de la famille des Aracacées', *mombin* 'fruit semblable à la prune'. De ces 21 mots, 16 ont survécu en créole ; parmi ceux qu'on n'y retrouve pas (ou plus), notons *boyé* 'médecin, prêtre des indigènes', *caïcouchi* 'once, tigre', *ouïcou* 'boisson fermentée à base de manioc', la bière des Indiens.

(3) *Les mots d'origine sud-américaine*, la plupart issus du tupi, plus exactement du tupinamba, parlé à l'époque coloniale dans de vastes régions côtières du Brésil actuel. Les Français sont entrés en contact direct avec les Tupinamba dans les colonies de Villegagnon dans la baie de Rio de Janeiro (1556–1560) et de Saint Louis sur l'île de Maragnan dans l'embouchure de l'Amazone (1612–1615). « Malgré le caractère éphémère de la colonisation, l'aventure française au Brésil a laissé des traces relativement nombreuses dans la langue des colonisateurs » (Jansen 2012b, 97). Attestés dans la littérature de voyage ou les relations des missionnaires, notamment chez André Thevet (*Les singularitez de la France antarctique*, 1557), Jean de Léry (*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, 1578) et Claude d'Abbeville (*Histoire des missions des pères Capucins en l'Isle de Maragnan et terres circonvoisines*, 1614), ces mots ont été diffusés par les colons français aux Antilles. Parmi les 19 mots appartenant au « langage des îles » du Père Breton, dont plusieurs également au français commun (*acajou*, *ananas*, *ara*, *boucan* / *boucaner*, *manioc*, *palétuvier*, *pétun*), seul le *tamarin* 'singe d'Amérique du sud' n'est pas attesté en créole. – Trois mots du « langage des îles » proviennent probablement de langues caraïbes de l'Amérique du sud, tous les trois

existent en créole : *piròg/piwòg*, *ravèt* ‘cancrelat, cafard’ et *kawann* ‘tortue de mer’. Nous citons l'article **kawann** du DECA (Partie II) pour illustrer le fait que les « mots des îles » croisent facilement l'Atlantique dans les deux directions (v. ci-dessous le mot *banane*). Comme le souligne Chaudenson : « c'est par commodité que nous adoptons l'expression 'parler des Îles' ; en fait, ces mots peuvent parfaitement être en usage en Guyane ou en Afrique » (1974, 503 ; cf. Bollée 2012, 223-226).

kawann n. ‘tortue de mer’

♦ Cap Vert « (Il y a) grande quantité de ... Caoüannes & Carets » (Jannequin 1643 dans König 52) ; ♦ Ant. « La Kaoüanne differe de la tortüe franche, en ce qu'elle a la teste beaucoup plus grosse à l'équipolent du corps, que le reste des autres tortües. » (Du Tertre 1654, 284) ;

lou. **kawen(n)**, **kawonn**, **kawann**, **kasèn** ‘tortue alligator d'eau douce qui ressemble à la caouanne, *Machrochelys lacertina* ; tortue (de n'importe quelle espèce) ; vagin ; tête’ (DLC) ; haï. **kawann** ‘hawk's-bill turtle’ (HCED) ; ant. **karwann**, **karwenn** ‘caouanne, tortue de mer’ (RGe *carouann* ou *carouinn*) ; gua. id. ‘kawane (tortue de mer)’ (LMPT ; MBa) ; ‘tortue à grosse tête, *Lepidochelys kempii* et *Caretta caretta*’ (T/B) ; mart. id. (RCo) ; guy. **kawenn** ‘id.’ (GBa).

○ E/CTT *caouane* (*obs*) ‘loggerhead turtle, *Caretta caretta*, a large marine turtle’ ; (*obs*) ‘*Chelonia mydas*, a large marine turtle’ (prob Amer, see Island Carib *caoüiane* ‘a freshwater turtle’) (Winer).

◀ Renault-Lescure 1999, 260 : *caouane* : mot d'origine karib (en kali'na *kawa:na* ‘grande tortue de mer, tortue luth, *Dermodochelys coriacea*’. Dans le français des îles, désigne les tortues à écaille, *Lepidochelys kempii* et *Caretta caretta*. – Jansen 2012b, 101 : Le mot *caouane* ‘grosse tortue marine’ est documenté dans la littérature française de voyage à partir de 1643. Une origine tupi ou caraïbe insulaire n'est pas très probable, car les voyageurs français au Brésil ne le mentionnent pas, et Breton le donne uniquement dans la partie française de son dictionnaire. Il est donc logique de rapprocher *caouane* aux langues caraïbes du continent. – À propos de la première attestation de ce mot d'origine caraïbe au Cap Vert, cf. Arveiller 75 : « ... on ne doit pas s'étonner de voir un mot originaire d'une région appliqué presque dès son arrivée dans notre langue à des animaux (ou des végétaux) d'une autre région, pour peu que ces derniers ressemblent à l'animal (ou au végétal) premier nommé. [...] Jannequin utilise en 1643, à propos de l'Afrique occidentale, des mots d'origine brésilienne, tant et si bien que jusqu'à présent, c'est dans son livre que se trouve la première attestation en français de *caouane* [v. la citation ci-dessus] et celle de la forme *parétuvier*, passée ensuite aux Antilles. » – König 52 ; GFr 129 ; FEW 20, 59b ; TLFi *caouan(n)e*.

La métaphore ‘tête’ en lou. s'explique sans doute du fait que la tête est comparée à la grosse tête de la *caouane* ; le sens ‘vagin’ reste à expliquer.

4.2. Mots issus d'autres langues de contact

La partie française du DCF est un excellent corpus, non seulement pour faire état des amérindianismes dans le « langage des îles », mais aussi pour d'autres termes empruntés aux langues de contact. Un inventaire exhaustif de ces mots reste à faire et, dans le cadre de cette contribution, je dois me limiter à donner quelques exemples.

(1) Mots d'origine espagnole

– Parmi les noms des poissons que Breton regroupe sous la vedette *bálaou*, notons *bonite* < esp. *bonito* et *bécune* < esp. *becuna*, attestés dans les créoles de la Caraïbe et de l'océan Indien¹⁰.

– Un mot qui apparaît fréquemment dans le DCF est le *mancenillier* et son fruit, la *mancenille* < esp. amér. *manzanillo* 'árbol perenne con [...] fruto parecido a la manzana, [...] produce una savia muy cáustica y sus hojas y frutos son muy venenosos, Hippomane mancinella' (DA). Voici l'explication de Breton :

Balaóboucourou, Mancenillier qui porte une pomme de bonne odeur, mais venimeuse, les Sauvages donnent un coup de hache contre cet arbre, d'où il sort un lait qui est pur poison, dans lequel ils trempent le bout de leurs flèches (1665/1999, 36).

– Parmi les hispanismes antillais qui sont aussi attestés aux îles de l'océan Indien notons *morne* 'colline, montagne', bien connu parmi les voyageurs qui ont visité le Morne Brabant, une des attractions touristiques au sud de l'île Maurice¹¹. Le mot vient de l'esp. *morro* 'monticule, rocher' (TLFi) et est attesté aux Antilles depuis 1640 :

« la Cabesterre estant plaine, vnie, & égale, au lieu que nostre basse terre est raboteuse, & diuisée par des montagnes, qu'on appelle ici mornes, fort aspres, rudes & difficiles » (Bouton 1640, 30) ; entre ces deux riuieres, qui n'ont qu'une bonne lieue de distance, coulent treize rauines, accompagnées de presque autant de mornes & petites montagnes, dont quelque-vnes sont assez hautes & difficiles à monter. (Du Tertre 1654, 116).

Breton emploie *morne* comme synonyme de *colline* : « monte cette colline, ce morne » (1665/1999, 65). *Morne* « figure sur les premières cartes de l'Ile Bourbon (XVII^e siècle) » (Chaudenson 1974, 619). Étant donné que le mot est bien attesté en français aux Antilles (v. les citations ci-dessus) ainsi que dans le français régional de toutes les îles de l'océan Indien (la plus haute montagne des Seychelles s'appelle Morne Seychellois), on est un peu étonné de

¹⁰ Breton 1665/1999, 36 et 37 ; cf. Chaudenson 1974, 601-602 et DECOI II *bekin* et *bonit*.

¹¹ Le terme *morne* est rare aux îles de l'océan Indien. On nous signale que le Morne Brabant est la seule attestation à Maurice.

lire dans le TLFi : « Mot du créole des Antilles qui s'est répandu ensuite aux créoles de l'océan Indien. »

– Le terme *régime de figues / de bananes* a intrigué le Père Breton :

Lacálla, *c'est un régime de figues ou de bananes. [...] Je ne sais pas pourquoi nous le nommons régime de figues, si ce n'est parce que ses fruits sont en nombre, et bien rangés comme les Soldats d'un Régiment...* (1665/1999, 54).

Le mot est attesté en français depuis 1640 (Bouton), il s'agit d'un emprunt à l'espagnol *racimo* 'grappe (de raisin) ; régime (de dattes, etc.)', attesté depuis 1495 (TLFi). Cette étymologie a été proposée par Arveiller : « Il nous paraît [...] qu'un emprunt à l'espagnol de même sens *racimo* (note : mot peut-être encore prononcé [razimo]), joint à un accrochage avec le mot français déjà existant *régime*, de tout autre sens, explique assez bien la forme française » (1963, 430).

(2) Mots d'origine portugaise

Le portugais ne semble avoir fourni que très peu de mots au « vocabulaire des îles » ; en parcourant le DCF, je n'ai trouvé que trois exemples : *vare/varer*, *case* et *palmiste*¹².

– *vare* 'sorte d'harpon pour la pêche du lamantin, de la tortue ou de gros poissons', *varer*, *vareur* ; du portugais *vara* 'branche mince d'un arbre, verge, baguette, gaule, bâton', *varar* 'percer de part en part' (GDPF), attestés en français depuis 1640 :

Les tortuës de mer font vne bonne partie des viures du païs ; il y en a quantité d'vne grandeur prodigieuse, de quatre pieds & plus ; on les prend dans la mer à la vare, qui est vne espece de baston ferré... (Bouton 1640, 73-74) ;

mirra niá bou, ou nimirrácaba, *je vais à la vare, c'est-à-dire à la pêche du Lamantin, de la Tortue, ou d'autres gros poissons. Le pêcheur (qu'on appelle vareur) prend un petit Canot, va au lieu où la pêche se doit faire armé d'une grande perche droite et longue comme une pertuisane, au bout de laquelle est le clou à vare auquel la ligne est attachée ; le vareur est tout debout sur le nez du Canot avec deux matelots, l'un gabare jusqu'à ce qu'on soit à une raisonnable distance du poisson, que le vareur perce avec la vare qu'il lui darde, tandis que l'autre matelot laisse courir sa ligne contre la tôte du canot, jusqu'à ce que le poisson ait jeté son feu et passé sa furie puis il la retire, et l'animal se raidissant, le Canot se retrouve bientôt dessus...* (Breton 1665/1999, 179).

L'histoire du mot est décrite par Arveiller (1963, 491-493) qui la résume en ces termes : « Il nous semble tout à fait probable [...] que le mot français soit un emprunt au portugais *vara* 'bâton, perche, gaule', emprunt fait aux îles du Cap Vert, centre de pêche à la tortue. Cela expliquerait, on l'a vu, que le mot ait pu se vulgariser aux Antilles » (493).

¹² Pour ce dernier, l'article du DECA reste à rédiger ; v. Arveiller 1963, 384-388.

– Le deuxième exemple est le mot *case* qui a fait fortune dans tous les créoles français. R. Arveiller conclut, d'après un témoignage de 1637, qu'il s'agit d'un « terme portugais utilisé par les noirs au Sénégal, où les marins français se rendant aux Antilles n'ont pu manquer de l'entendre » (1963, 160). À partir de 1638, le mot est devenu « courant aux Antilles pour désigner toute construction légère ; à la vulgarisation du terme a peut-être contribué l'espagnol parlé dans la région » (ibid., 162). Le mot se lit chez le Père Bouton :

Monsieur du Parquet gouverneur de l'isle nous y receut fort courtoisement, nous logea dans la case de son Aumosnier, au refus que nous fismes de demeurer en sa maison (Bouton 1640, 24-25) ; Les pierres, la chaux, la brique ny manqueroient pas, s'il y auoit des ouriers pour les mettre en œuure, & si on s'en vouloit seruir : mais partie la pauureté des habitans, partie le manquement d'ouriers, & en partie aussi le peu de nécessité qu'il y a de se mieux couvrir, le chaud y estant continuel, ont fait négliger ces commoditez pour se contenter de cases, à la mode des Sauvages, faites de roseaux, ou pieux, couertes de feüilles de palmistes, roseaux & autres (ibid. 32).

Dans le DCF, il est très fréquent et désigne toujours les *cases* des Indiens, exemples :

Bouellélebou, *c'est la cour, la place qui est entre le carbet et les cases ; chacun nettoie devant la sienne...* (1665/1995, 45) ; *...coupe des feuilles ou branches de palmiste, pour couvrir la case* (ibid., 60).

Dans les créoles américains, le mot est devenu polysémique : il désigne d'une part 'la maison' en général, cf. les composés haï. *kay balkon*, *kay an chanmòt* 'maison à étage', gaa., guy. *kaz-(h)oteba* 'id.'. D'autre part, il a gardé le sens 'construction légère, cabane' (ALPA, carte 520). Dans les créoles de l'O.I. (*la*)*kaz* signifie 'maison (sans que le terme indique quoique ce soit quant au type d'habitation)', v. DECOI I *case* et Chaudenson (1974, 606-7) qui signale qu'à Bourbon, *case* « dans tous les documents anciens désigne les habitations de toutes sortes, celles des noirs, comme celles des maîtres ».

– En outre, le portugais a transmis des mots d'origine africaine au « langage des îles » : *igname* (v. GFr 451, et Arveiller 1963, 265-271) et *banane*, qui est d'origine bantoue, attesté en portugais depuis 1563 ; *banane* apparaît dans un texte français (adapté du latin) en 1602 et chez le Père Claude d'Abbeville en 1614, mais c'est aux Antilles que le mot s'est vulgarisé à partir de 1640 : « les Antillais ont dû d'abord emprunter le terme au portugais au cours d'escales en Afrique occidentale (Cap Blanc, Cap Vert, Iles du Cap Vert) » (Arveiller 1963, 85). Pour ce qui est des mots d'origine africaine, Jansen constate qu'ils « sont extrêmement rares [dans le DCF] et se limitent à des emprunts très anciens qui sont entrés dans le français par l'intermédiaire du portugais (cf. *igname*) » (2012b, 104). Ceci est étonnant, puisqu'en 1654, au moment où le Père Breton rédige son DCF, les contacts des Européens avec les Africains datent de plus de 20 ans, et dans la société d'habitation aux Antilles où les esclaves étaient encore en contact avec les colons français, un emprunt aurait été tout à fait possible. Si

ce contact à laissé des traces dans le français de l'époque, nous n'en avons pas de preuve : sauf erreur de ma part, les premiers africanismes attestés dans des textes antillais sont les mots *banboula* 'tambour' chez Labat (1722)¹³ et *beke* 'Blanc' dans la *Passion selon St Jean en Langage Nègre* (vers 1730, cf. Bollée 2012, 218 et 220).

(3) Mots d'origine incertaine ou inconnue

Dans son article sur les éléments amérindiens dans le DCF, Silke Jansen discute six mots d'origine incertaine ou inconnue qui, à l'exception de *mommmain* 'fruit semblable au corossol', sont tous devenus des mots créoles. Deux sont « indubitablement » des amérindianismes, *caret* 'tortue maritime' et *cachiment* 'esp. de fruit, *Annona reticulata*', mais leur origine précise reste à déterminer ; *papaye* et *pîte* 'fibre textile de l'agave d'Amérique' ont été transmis au français par l'espagnol, mais leur étymologie reste obscure. Il faut éventuellement « chercher leur origine dans le Nord de l'Amérique du Sud » (Jansen 2012b, 106). Restent deux mots pour lesquels on a proposé des étymologies africaines, *colibri* et *lambis* :

– *Colibri* 'petit oiseau au plumage coloré', est bien attesté dans les textes antillais et guyanais du 17^e siècle (Bouton 1640 ; Rochefort 1658 ; Biet 1664 ; Breton 1665, etc.), « mais le terme n'est documenté ni en taïno, ni en caraïbe insulaire ou dans les langues caraïbes du continent (le galibi inclus) » (Jansen 2012b, 103). À cause de ses nombreuses occurrences dans la littérature française de l'époque coloniale, Friederici conclut : « Es wird also wohl nach Guyana und den Kleinen Antillen hingehören oder dort in den franz. Ansiedlungen entstanden sein, möglicherweise auch durch afrikanische Negersklaven eingeführt »¹⁴ (GFr 200). La présumée origine africaine étant restée purement spéculative, S. Jansen a recommencé la recherche et trouvé dans plusieurs langues d'Amérique du sud « des formes phonétiquement semblables avec la signification d'oiseau' (cf. par exemple *kary-pyra* 'oyseau', mot tupi attesté chez Claude d'Abbeville (1614 [...]), ou *kodibio* 'bird' dans le lokono [langue arawak] moderne » (Jansen 2012b, 103-104).

– *Lambis* 'gros coquillage marine', est rangé parmi les mots d'origine inconnue dans le FEW (21, 264b). Parmi les étymologies peu convaincantes réfutées par S. Jansen (2012b, 104-106), il y en a trois africaines proposées par W. Meggeney dans son livre *Africa en Santo Domingo* (1990) qui ne conviennent guère du point de vue sémantique : zulu *hlambi* 'uno que nada en el agua a la perfección', swahili *lambilambi* 'suave', mende *lámbe* 'alto y delgado' ; comme l'a souligné Jansen, ces étymologies africaines sont également invraisemblables pour des raisons historiques : à ma connaissance, ni les locuteurs du zulu, ni ceux du swahili n'ont en rien contribué au lexique des créoles français d'Amérique. Le terme *lambí* en espagnol de la

¹³ L'histoire du mot *gonbo*, attesté sous la forme *guingambo* chez Labat 1722-1, 374-375, reste à élucider ; d'origine bantoue, il a probablement été transmis au français / créole par le portugais.

¹⁴ Le mot provient probablement de la Guyane ou des Petites Antilles, où il s'est formé dans les colonies de ces régions, possiblement introduit par des esclaves noirs africains (trad. A.Bollée).

République Dominicaine et de Puerto Rico est un emprunt au français ou créole d'Haïti (Jansen, 2012b, 105). L'article *lanbi*, dernier exemple du DECA en préparation, nous donnera l'occasion d'étayer l'étymologie proposée par J. Petit Jean Roget et mis en doute par S. Jansen :

lanbi n. 'gros mollusque, *Strombus gigas*'

◆ Gua. « Dans ces cul de sac et ailleurs aux environs se trouvent quantité de coquillages comme porcelaines, vignots, lambies, burgos et autres comme de petits rochers blancs comme neiges... » (Breton 1647/1978, 33) ; ◆ Ant. « Le *Lambis*, a peutestre reçu ce nom, à cause que le Poisson qui le fait mouvoir a la figure d'une grosse langue, qui léche cette humeur gluante, qui s'atache sur les rochers que la mer baigne de ses flots. C'est un des plus gros Coquillages qui se voient. » (Rochefort 1658, 208) ; « Les Lambis, les Casques & les Trompettes de mer sont les trois plus grands limaçons, qui se trouvent dans les mers de nos Isles. La coque du Lambis est si prodigieusement grosse, que j'en ay veu qui pesoient plus de six livres, il semble que ce soit une petite roche, tant elle est rude, et relevée en divers endroits par de petite excroissances, bosses ou pointes hautes d'un pouce, & grosses comme le doigt ; [...] tout le dedans est poly & luisant, & d'une couleur de chair fort vive. Les Sauvages les rompent par morceaux, & à force de les éguiser sur des roches, ils en font de petites lames plates & longues comme le doigt, & les ayant percées ils les pendent à leur col, comme un ornement précieux » (Du Tertre 1667/71-2, 238) ; ◆ Mart. « la chair coriace du lambis n'est mangeable que lorsqu'elle a été battue pendant assez longtemps » (Marbot 1846, 132) ;

haï. **lanbi** 'genre de mollusque' (Faine) ; **lanbi** 'conch [shell, animal, seafood] ; conch-shell horn' (HCED) ; ant. id. 'gros mollusque particulièrement apprécié en colombo avec du riz ou en *salad a lambi roti*. La conque percée d'un trou au sommet servait aux esclaves de téléphone gaulois, ou naguère de trompette de charivari' (RGe) ; '*Strombus gigas*, mollusque marin gastéropode de la Caraïbe dont la chair est très appréciée. Sa coquille, dite conque, peut mesurer jusqu'à trente cm. Elle était utilisée comme instrument de musique, en particulier pour annoncer les décès' (ALPA 147) ; gua. id. 'lanbi, *Strombus gigas*' (LMPT ; T/B ; MBa) ; mart. id. (RCo ; EJo 37) ; StLuc. id. 'conch, edible snail' (JMo ; KD) ; guy. id. 'mollusque gastéropode' (GBa) ;

► gua. **lanbi-chapo**, **lanbi-kas** 'casque (mollusque gastéropode), *Cassis* sp.' (T/B ; MBa) ; **lanbi mò** 'personne nonchalante' (LMPT) ; **lanbi-kwit** 'jeu d'enfants, où il s'agit de découvrir un objet caché par l'un d'entre eux' (LMPT ; T/B) ; **lanbi-ronn** ↑ **lanbi-chapo** (T/B) ; mart. **lanbi ronze hè** 'se dit de ceux qui sont battus fort et dru (parce que tel était le sort du lambis pêché à onze heures pour être servi, à dîner, à midi)' (Marbot 1846, 64 et 132 ; v. la citation ci-dessus) ;

► ant. **kòn lanbi**, **konk a lanbi** 'coquille de lambi' (ALPA 148) ; mart. **kòn lanbi** 'conque rose du lambis qui sert de sifflet d'appel aux pêcheurs et d'une manière générale aux noirs comme signal de ralliement' (EJo 37).

○ F.R.A. *lanbi* 'variété de mollusque marin comestible' (Telchid).

Esp. amér. (RD, PR) *lambí* 'botudo [*Strombus gigas*], caracol' (DA).

E/CTT *lambi*, *lambee*, *lambie* 'marine conch, *Strombus gigas*' (< FC, prob. < Amer) (Winer).



◀ Selon l'intuition de Faine il s'agirait d'un mot d'origine caraïbe, mais d'après Jansen, le mot « ne peut provenir d'aucune des langues indigènes majeures avec lesquelles le français des Îles était ou avait été en contact au milieu du XXVII^e siècle », notamment pour des raisons phonétiques (2012b, 105). Pour ces raisons, elle avait également rejeté l'hypothèse de J. Petit Jean Roget selon laquelle le terme serait d'origine tupi : « Le nom 'nambi' veut dire oreille en tupi et 'sernambi' couvre un grand nombre d'espèces de coquillages marins. [...] On conçoit que nambi, devenu lambi, ait été appliqué à ce coquillage qui possède un grand pavillon rose semblable à une oreille d'où les indigènes tiraient des orements pour leurs oreilles » (Petit Jean Roget 1980, 342). Or, d'après Jansen, le tupi ancien ne connaissait pas le son [l], « le passage de [n] à [l] n'est documenté pour aucun mot d'emprunt tupi et est difficile à expliquer dans le cadre de la phonétique française » (ibid. 105). Le dernier argument est réfutable : on trouve dans le FEW et le DECA plusieurs exemples d'un passage de *n* à *l* : *nombri* > lou. *lonbri*, *lòmbri* ; haï. *lonbrik*, *lonbrit* ; gua. *lonbrik* (cf. FEW 14, 17b) ; *nommer* > haï. *lonmen* ; StLuc. id. (cf. FEW 14, 179a-b) ; *économe* > lou. *kolonm* ; mart. *rekolonm* ; StLuc. *kolonm*. On notera qu'il s'agit à chaque fois d'une dissimilation de la nasale en voisinage de la nasale *m* ou du groupe de consonnes *mb*, tout comme dans *nambi* > *lambi*. – FEW 21, 265b : Nfr. *lambis* m. 'coquille univalve du genre des strombes, qui vit dans la mer des Antilles' (seit 1665, s. Trév 1771).

5. Conclusion

Le but de ma contribution était de présenter quelques articles du DECA en préparation pour illustrer la conception de notre dictionnaire et pour discuter le problème méthodologique posé par la continuité entre le lexique créole et le lexique français dont il est issu. Ceci m'a amenée à réfléchir sur le concept du « langage des îles », qui serait mieux nommé « vocabulaire des îles » et dont l'intérêt historique a été mis en relief par Robert Chaudenson. Le choix des

articles du DECA présentés ci-dessus s'explique d'une part par le fait que les travaux à Bamberg et Regensburg se focalisent actuellement sur la Deuxième Partie du DECA : *Mots d'origine non-française ou inconnue*. Une dizaine de fichiers provisoires, presque tous revus par Jean-Paul Chauveau, sont déjà disponibles sur internet (www.uni-bamberg.de/romling/deca), et nous espérons pouvoir mettre en ligne un dossier complet de cette partie (environ 440 pages) au cours de l'année 2015. L'autre raison est que j'ai pu profiter des travaux récents de Silke Jansen, qui a fourni un inventaire exhaustif des éléments amérindiens dans la partie française du *Dictionnaire caraïbe-français* de 1665. C'est grâce à elle que j'ai découvert que la métalangue dont se sert le Père Raymond Breton pour l'explication des mots et phrases caraïbes ainsi que pour les précieuses informations ethnographiques qu'il fournit sur les coutumes, croyances et usages des Indiens, constitue un excellent corpus pour l'histoire du lexique colonial. Il va sans dire que ce corpus sera également mis à contribution pour la Première Partie du DECA, *Mots d'origine française*, qui pourra profiter pour l'analyse de certains changements sémantiques de bon nombre d'explications telles que celle donnée pour la *platine à cuire la cassave* : « boutalli, à la forme d'une platine sur laquelle les damoiselles de deça font secher leurs collets empesez & elle en retient le nom, elle est de terre cuite, plâtée sur trois roches esleuées de terre d'un demy pied ou plus, le feu clair l'ayant eschauffée, on y verse de la farine de magnoc qui cuit dessus, voila le four des sauuages » (1665/1892, 93-94).

Le corpus pourrait aussi être utilisé pour une recherche approfondie sur la 'koiné' parlée par les colons français (cf. Chaudenson, 2003, 187-188) et s'inscrire dans les tentatives, entreprises surtout par Jean-Paul Chauveau, « de caractériser ce que pouvait être le français des fondateurs de la colonie [aux Antilles] et de ceux qui les ont rejoints au cours de la période formatrice [du créole] » (2012, 53). Une telle recherche, que j'ai brièvement esquissée ci-dessus (v. la note 7), confirmera sans doute que le langage du Père Breton, malgré son affirmation de parler « en franc Bourguignon », n'est pas marqué par des mots d'origine bourguignonne ; par contre, on y trouve bon nombre de régionalismes en provenance de l'ouest de la France et surtout de la Normandie.

Abréviations

amér.	américain
Ant.	Antilles
ant.	antillais
E/CTT	English/Creole of Trinidad & Tobago
esp.	espagnol
F.R.A.	français régional antillais
Gua.	Guadeloupe
gua.	guadeloupéen
Guy.	Guyane

guy.	guyanais
Haï.	Haïti
haï.	haïtien
lou.	louisianais
Mart.	Martinique
mart.	martiniquais
M-G	créole de Marie-Galante
StDom.	Saint-Domingue
StLuc.	créole de Sainte-Lucie
tri.	trinidadien
◆	mots attestés dans des textes français
▶	dérivés et composés
◀	étymologie

Références

- ALH = Fattier, Dominique (1998) *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole. L'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Villeneuve d'Ascq : ANRT (Agence Nationale de Reproduction des Thèses).
- ALPA = Le Dû, Jean & Guylaine Brun-Trigaud (2011-2013) *Atlas linguistique des Petites Antilles*, 2 vol., Paris : Éditions du CTHS.
- Armand, Alain (1987) *Dictionnaire créol réunionné – français*, Saint-André, Île de la Réunion : Océan Éditeurs.
- Arveiller, Raymond (1963) *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505–1722)*, Paris : Éditions d'Artrey.
- Baggioni, Daniel (1987) *Dictionnaire créole réunionnais – français*, 2^e édition 1990, Saint-Denis : Université de la Réunion.
- Baker, Philip & Vinesh Hookoomsing (1987) *Diksyoner kreol morisyen*, Paris : L'Harmattan.
- Besada Paisa, Marina & Duna Troiani (1999) *Glossaire français*, in Breton 1665/1999, p. 243-255.
- Biet, Antoine (1664) *Voyage de la France Equinoxiale en l'isle de Cayenne, entrepris par les François en l'année MDCLII. Avec un dictionnaire de la langue du mesme païs*, Paris : François Clouzier (gallica bnf).
- Bollée, Annegret (2011) « Les couleurs de la peau », in Dessì Schmid, S., *et al.* (éds.) *Rahmen des Sprechens. Beiträge zu Valenztheorie, Varietätenlinguistik, Kreolistik, Kognitiver und Historischer Semantik. Peter Koch zum 60. Geburtstag*, Tübingen : Narr, p. 327-336.
- Bollée, Annegret (2012) « Afrikanismen in den Frankokreolsprachen der Karibik », in Dahmen, W., *et al.* (éds.) *America Romana. Romanistisches Kolloquium XXVI*, Tübingen : Narr, 213-235.
- Bouton, Jacques (1640) *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique*, Paris : Sebastien Cramoisy (gallica bnf).

- Breton, Raymond (1665/1892) *Dictionnaire [sic] Caraïbe – Français, réimprimé par Jules Platzmann*, édition fac-simile, Leipzig : B.G. Teubner.
- Breton, Raymond (1665/1999) *Dictionnaire caraïbe – français. Nouvelle édition sous la responsabilité de Marina Besada Paisa (CELIA)*, Paris : Éditions Karthala / Éditions de l'IRD.
- Breton, Raymond (1666) *Dictionnaire françois – caraïbe*, Auxerre : Gilles Bovquvet, édition fac-simile : Sabin Americana Print Editions 1500-1926, sans date.
- Carayol, Michel & Robert Chaudenson (éds.), Christian Barat (enquêteur) (1984-1995) *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, 3 vol., Paris : Éditions du CNRS.
- Chaudenson, Robert (1974) *Le lexique du parler créole de la Réunion*, 2 tomes, Paris : Champion.
- Chaudenson, Robert (2003) *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris : L'Harmattan.
- Chauveau, Jean-Paul (2012) « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante », in Thibault, A. (éd.) *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris : L'Harmattan, p. 51-100.
- Claude d'Abbeville, Le Père (1614) *Histoire de la mission des Pères Capucins en l'Isle de Maragnan et terres circonvoisines*, Édition fac-simile 1963, Graz, Austria : Akademische Druck- u. Verlagsanstalt.
- Confiant, Raphaël, v. RCo.
- DA = *Diccionario de americanismos* (2010) Asociación de Academias de la Lengua Española.
- D'Ans, André-Marcel (1987) *Haïti. Paysage et société*, Paris : Éditions Karthala.
- DCF v. Breton, 1665/1892.
- DECOI I = Bollée, Annegret (2000-2007) *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française*, 3 vol., Hamburg : Helmut Buske.
- DECOI II = Bollée, Annegret (1993) *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hamburg : Helmut Buske.
- DLC = Valdman, Albert, *et al.* (1998) *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington & Indianapolis : Indiana University Press.
- D'Offay, Danielle & Guy Lionnet (1982) *Diksyonner kreol – franse. Dictionnaire créole seychellois – français*, Hamburg : Helmut Buske.
- Du Tertre, Iean Baptiste (1654) *Histoire generale des isles de S. Christophe, de la Gvadeloupe, de la Martinique et avtres dans l'Amérique*, Paris : Iacqves Langlois (gallica bnf).
- EJo = Jourdain, Élodie (1956) *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris : Klincksieck.

- Exquemelin, Alexandre-Olivier (1699) *Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes contenant ce qu'ils ont fait de remarquable depuis vingt années avec la vie les mœurs & les coutumes des boucaniers & habitans de S. Domingue & de la Tortue*, Paris : Jacques Le Febvre (gallica bnf).
- Faine, Jules (1937) *Philologie créole*, 2^e édition, Port-au-Prince : Imprimerie de l'État.
- Fattier, Dominique (2012) « Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) : remarques à propos des sources existantes », in Thibault, A. (éd.) *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris : L'Harmattan, p. 313-338.
- FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002) *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn / Leipzig / Bâle : Teubner / Klopp / Zbinden.
- Friederici, Georg (1932) *Die Herkunft einiger überseeischer Lehnwörter im Französischen*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 56, p. 32-43.
- GBa = Barthèlemi, Georges (2007) *Dictionnaire créole guyanais – français*, Matoury, Guyane : Ibis Rouge Éditions.
- GDPF = Azevedo, Domingos de (1984) *Grande Dicionário Português – Francês*, 7.^a ed. revista por E. Cardoso & J. Rousé, Lisboa : Livraria Bertrand.
- GFr = Friederici, Georg (1960) *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfsörterbuch für den Amerikanisten. Deutsch – Spanisch – Englisch*, Hamburg : Cram, de Gruyter & Co.
- HCED = Valdman, Albert (dir.) (2007) *Haitian Creole – English Bilingual Dictionary*, Bloomington : Indiana University, Creole Institute.
- Jansen, Silke (2012a) « La formation du français régional et des créoles antillais : l'apport du taïno », in Thibault, A. (éd.) *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris : L'Harmattan, p. 101-140.
- Jansen, Silke (2012b) « Les éléments amérindiens dans le "langage des Îles" d'après le Dictionnaire caraïbe-français (1665) de Raymond Breton » in Klump, A & J. Kramer (éds.) *Americana Romana in colloquio Berolinensi : Beiträge zur transversalen Sektion II des XXXII. Romanistentages (25.-28.09.2011)*, Frankfurt a.M. : Lang, p. 77-112.
- JMo = Mondesir, Jones E. & L.D. Carrington (1992) *Dictionary of St. Lucian Creole*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- JTh = Thomas, J. J. (1869/1969) *The Theory and Practice of Creole Grammar*, London & Port of Spain : New Beacon Books Ltd.
- KD = Crosbie, Paul, *et al.* (2001) *Kwéyòl Dictionary*, Castries, Saint Lucia : Ministry of Education, Government of Saint Lucia.
- König, Karl (1939) *Überseeische Wörter im Französischen (16.-18. Jahrhundert)*, Halle (Saale) : Niemeyer.
- Labat, Le Père Jean-Baptiste (1722) *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, 6 vol., Paris : G. Cavelier ; (1724) 2 vol., La Haye : P. Husson (gallica.bnf).
- LMPT = Ludwig, Ralph, Danièle Montbrand, Hector Poulet & Sylviane Telchid (1990). *Dictionnaire créole – français (Guadeloupe)*, Paris : Servedit / Éditions Jator.

- MBa = Barbotin, Maurice (1995) *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg : Helmut Buske.
- Marbot, François-Achille (1846) *Les Bambous. Fables de La Fontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur*, Fort-Royal-Martinique : E. Ruelle & C. Arnaud (gallica bnf).
- Moreau de Saint-Méry, Mérédic Louis Élie (1797-1798/2004) *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*, 3 tomes, 3^e édition, Paris : Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer.
- Neves, Alfredo N. (1975) *Diccionario de Americanismos*, Buenos Aires : Ed. Sopena Argentina.
- Peleman, Louis (1976) *Dictionnaire créole – français*, Port-au-Prince : Bon Nouvel.
- Petit Jean Roget, Jacques (1980) *La société d'habitation à la Martinique. Un demi-siècle de formation. 1635-1685*, 2 tomes, Thèse présentée devant l'Université de Paris VII, Diffusion Paris : Librairie Honoré Champion.
- RCo = Confiant, Raphaël (2007) *Dictionnaire créole martiniquais – français*, Matoury, Guyane : Ibis Rouge.
- Relouzat, Raymond (1999) *La problématique langagière dans le dictionnaire de Breton*, in Breton 1665/1999, p. LXIX-LXXXVIII.
- Renault-Lescure, Odile (1999) *Glossaire français d'origine amérindienne et Glossaire ethnolinguistique*, in Breton 1665/1999, p. 257-301.
- RGe = Germain, Robert (1980) *Grammaire créole*, Paris : L'Harmattan.
- Rochefort, Charles de (1658) *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique. Enrichie de plusieurs belles figures des raretez qui y sont décrites. Avec un vocabulaire caraïbe*, Rotterdam : Arnould Leers (gallica bnf).
- SDu = Ducoeurjoly, S. J. (1802) *Manuel des habitans de Saint-Domingue*, 2 vol., Paris : Lenoir.
- Stephens Thomas M. (1999) *Dictionary of Latin American Racial and Ethnic Terminology*, second edition, Gainesville, etc. : University of Florida Press.
- T/B = Tourneux, Henry & Maurice Barbotin (1990) *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante), suivi d'un index français – créole*, Paris : Karthala & A.C.C.T.
- Telchid, Sylviane (1997) *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris : Bonneton.
- Thibault, André (2008a) *Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais*, RLiR 72, 115-156.
- Thibault, André (2008b) « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* de Joseph Zobel », in Thibault A. (coord.) *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles : De Boeck & Duculot, p. 227-314.
- Thibault, André (2009) *Français d'Amérique et créoles / français des Antilles: nouveaux témoignages*, RLiR 73, 77-137.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr>.

Valdman, Albert (1981) *Haitian Creole – English – French Dictionary*, 2 vol., Bloomington : Indiana University, Creole Institute.

Valdman, Albert (2007) v. HCED.

Winer, Lise (2009) *Dictionary of the English/Creole of Trinidad & Tobago*, Montreal & Kingston, London, Ithaca : McGill-Queen's University Press.

Pour citer cet article

Référence électronique

Annegret Bollée, « Le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) et le "langage des îles" », *Études Créoles* – Vol. XXXIII n°1 - 2015 [En ligne], consulté le
URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/bollee.pdf